



Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 91 75 : 226 50 37 37 57 contact@acame.org

**L'IMPLICATION DES CENTRALES D'ACHATS
DE MEDICAMENTS**

**DANS L'APPROVISIONNEMENT DES
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES
PRIORITAIRES
(VIH / SIDA, PALUDISME, TUBERCULOSE)**

Ouagadougou, du 14 au 16 février 2008

RAPPORT GENERAL

Président :
Dr HESSOU Pascal
(DG CAME BENIN)

Rapporteur :
Dr SAMBO Mariama
(DG ONPPC NIGER)



1. LE CONTEXTE :

1.1. MISSIONS INTER - CENTRALES

L'ACAME, Association Africaine des Centrales d'Achat des Médicaments Essentiels, a signé un contrat de subvention avec la Commission Européenne à travers le Projet Régional Santé en Afrique de l'Ouest (PRSAO), dans le cadre du renforcement des capacités des centrales d'achats de l'Afrique de l'Ouest.

Une activité prévue au titre de ce Projet d'appui consiste à favoriser les échanges d'expérience entre Centrales d'Achats, par l'organisation de missions inter Centrales.

A cet effet, le Secrétariat Permanent de l'ACAME a recensé les besoins exprimés par les Centrales d'Achats, et a constaté qu'une préoccupation majeure commune à l'ensemble des Centrales d'Achats concernait **l'implication des Centrales d'Achats dans la gestion des programmes de lutte contre les maladies dites prioritaires (le VIH Sida, le paludisme, la Tuberculose).**

D'autre part, de nombreuses Centrales d'Achats ont exprimé le souhait de visiter la CAMEG du Burkina Faso et de bénéficier de son expérience dans ce domaine.

1.2. PLAIDOYER AUPRES DES PARTENAIRES ET BAILLEURS

Lors de la Xème Assemblée Générale de Libreville, il avait été décidé d'intensifier le plaidoyer auprès des partenaires concernant l'utilisation des Centrales d'Achats dans l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires (VIH Sida, Paludisme, Tuberculose).

Ceci faisait suite à la Déclaration de Dakar, lancée en mai 2007 et à la Conférence de Ouagadougou, qui avait réuni en juin 2007 l'ACAME, les partenaires et les bailleurs de fonds pour débattre de ce thème.

Dans ce cadre, une Délégation restreinte de l'ACAME avait tenu une séance de travail très enrichissante avec le Directeur Exécutif du Fonds Mondial, le 30 novembre 2007, à Ouagadougou (cf rapport spécifique).

1.3. RENCONTRE ENTRE LES CENTRALES D'ACHATS D'AFRIQUE DE L'OUEST ET L'ACAME

Le Secrétariat Permanent de l'ACAME, prenant en compte tous ces éléments, a profité de l'organisation de la rencontre inter-Centrale prévue à Ouagadougou, les 14, 15 et 16 février 2008, pour inviter les hauts dirigeants d'UNITAID.

Cette Délégation d'UNITAID était conduite par M. Philippe Douste-Blazy, Président du Conseil d'Administration, et Jorge Bermudez, Secrétaire Exécutif.

Cette rencontre a été financée par le Programme d'appui aux activités de l'ACAME de l'Union Européenne à travers le Programme Régional Santé Afrique de l'Ouest (PRSAO).

2. LE PROGRAMME

Le programme de cette rencontre, qui s'est déroulée du 14 au 16 février inclus, à Ouagadougou, a permis d'une part, de tenir un atelier favorisant les échanges d'information et les échanges d'expérience, et d'autre part d'organiser une rencontre avec UNITAID, au cours de laquelle un document stratégique de partenariat préparé par l'ACAME a été exposé.

Ce programme, qui figure en annexe 1, comportait :

- ✚ Un atelier interne à l'ACAME, sur le thème général de l'implication des Centrales dans la gestion des programmes de lutte contre les maladies prioritaires
- ✚ Une rencontre entre les Directeurs Généraux des Centrales d'Afrique de l'Ouest et la délégation d'UNITAID, conduite par le Président et le Secrétaire Exécutif d'UNITAID.
- ✚ Diverses manifestations liées aux activités de l'ACAME et de UNITAID, notamment :

3. L'ATELIER DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE L'ACAME

3.1. PRESENTATION

Le jeudi 14 février 2008, s'est ouvert dans la salle de réunion WAONGO I de l'Hotel Sofitel Ouaga 2000 à Ouagadougou, l'atelier sur « l'implication des centrales d'achats des médicaments dans l'approvisionnement des

programmes de lutte contre les maladies prioritaires à savoir le VIH / SIDA, le Paludisme et la Tuberculose ».

Ont pris part à cette réunion, les Directeurs Généraux ou leurs représentants des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo et la Sierra Léone.

Les objectifs assignés à cette réunion sont :

- ✚ de faire l'état d'avancement dans la mise en œuvre des activités financées par la subvention
- ✚ d'informer les différentes Centrales d'Achats de l'état d'exécution des recommandations issues de la conférence ACAME – Bailleurs de fonds tenue en juin 2007 à Ouagadougou
- ✚ d'examiner le document stratégique de collaboration avec l'UNITAID, document qui du reste sera présenté au Président du Conseil d'Administration d'UNITAID
- ✚ de faire un briefing sur les procédures d'adhésion à l'ACAME aux pays d'Afrique de l'Ouest jusqu'alors non membres et bénéficiant de la subvention sur PRSAO
- ✚ de partager l'expérience de la Centrale d'Achats du Burkina (CAMEG) dans la gestion des approvisionnements des ARV.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Lazare BANSSE, Secrétaire Permanent de l'ACAME et Directeur Général de la CAMEG du Burkina Faso.

Après son mot de bienvenue aux participants, le Secrétaire Permanent n'a pas manqué de souligner le rôle important de l'ACAME comme outil d'intégration régionale.

Il a alors informé l'assistance de toutes les campagnes de plaidoirie menée auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), ce qui consacre la reconnaissance de l'ACAME comme une agence panafricaine. Il a également salué l'esprit de collaboration qui a régné au cours des différentes rencontres, ce qui a permis une évolution favorable de la prise en compte de la mission des Centrales d'Achats nationales dans l'exécution des programmes de lutte contre les maladies prioritaires.

Le Secrétaire Permanent a terminé son discours en faisant part à ses collègues des objectifs de cet atelier, qui sont de favoriser les échanges d'expérience, et de la rencontre avec UNITAID.

3.2. ETAT DE LA MISE EN OUVRE DE LA SUBVENTION A L'ACAME (9 ROC ACP 03)

Le premier point examiné au cours de cet atelier est l'état de la mise en œuvre de la subvention. Le Dr Pascal HESSOU, Directeur Général de la Centrale d'Achats du Bénin (CAME), a dans un bref rappel retracé les événements qui ont conduit à la signature de la Convention de financement des activités de l'ACAME par le PRSAO en décembre 2006.

C'est une subvention de la Commission Européenne (DCE du Bénin) : 9 ACP ROC 03, sur une durée de 18 mois, d'un montant de 1 300 000 Euros et couvrant 16 pays de l'Afrique de l'Ouest.

Après une phase préparatoire consistant entre autres à la traduction des documents, aux missions de prise de contact et d'informations auprès des centrales anglophones et lusophone non membres de l'ACAME et bénéficiaires du Projet, le programme est d'ores et déjà entré dans sa phase opérationnelle. Il est à noter que ce programme s'articule autour des différents axes suivants :

3.2.1. Formations pluridisciplinaires

Les formations en gestion des approvisionnements (IRSP Bénin), la mise en place d'un système d'assurance de la qualité (IRSP Bénin), à l'élaboration d'une méthode de gestion prévisionnelle stock/trésorerie ACECA (Ouagadougou) ont été réalisées.

Ces formations ont pour but de renforcer les compétences des agents chargés de ces tâches au sein des Centrales d'Achats.

3.2.2. Appui à la gestion informatique

Une mission circulaire d'analyse de l'utilisation de l'outil informatique dans 13 Centrales d'Afrique de l'Ouest est en cours. Elle fera des recommandations en vue d'optimiser les outils de gestion par l'acquisition de matériels informatiques, logiciels et organisera une formation groupée des informaticiens. Il est également prévu la création d'un site WEB dans chaque Centrale, qui sera agrégé au portail web de l'ACAME (désormais fonctionnel).

3.2.3. Présélection groupée des fournisseurs

Elle permettra aux Centrales d'Achats d'acquérir des médicaments au meilleur rapport qualité/coût et ceci en validant les couples produit/fabricants par un mécanisme de présélection, qui sera suivi d'une consultation des fournisseurs portant sur les produits validés.

Un groupe d'experts désigné par l'ACAME s'est déjà réuni au mois de novembre 2007, pour la réalisation d'un dossier technique de présélection.

Un deuxième round est programmé pour le mois de mars 2008.

3.2.4. Lancement de la campagne groupée de promotion de médicaments essentiels génériques

En vue d'accroître leur prescription et leur utilisation consacrant ainsi l'accessibilité financière, une campagne de promotion des médicaments essentiels génériques sera lancée dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest sitôt l'inauguration lors de cette présente réunion.

3.2.5. Echanges inter – Centrales d'Achats

Ceci en vue de capitaliser les expériences positives de partenariat de certaines centrales avec les partenaires et également en vue de rehausser les pôles technique, financier ou managérial pour celles qui présentent des insuffisances clairement identifiées en ces domaines.

C'est dans ce cadre précis d'échange que cet atelier a été monté.

3.2.6. Soutien au Secrétariat Permanent

Ceci en vue de le doter en personnel pour la bonne coordination des activités mises en œuvre et le suivi financier dans le cadre de la subvention ; mais aussi de permettre au Secrétariat Permanent de jouer pleinement son rôle d'interface entre les Centrales d'Achats et les Partenaires à travers son plaidoyer, la participation à des forums, et l'organisation des diverses réunions de consolidation.

3.2.7. Acquisition de chambres froides

Pour renforcer les capacités du stockage spécifique de produits à conserver au froid, il est prévu dans le cadre de la subvention l'achat de chambres froides pour 06 Centrales d'Achats nécessaires.

3.3. IMPLICATION DES CENTRALES D'ACHATS DANS L'APPROVISIONNEMENT DES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES PRIORITAIRES

3.3.1. Activités de plaidoyer

Dans cette présentation, il s'est agi d'informer les participants sur l'état de mise en œuvre des activités de plaidoyer menées par le Secrétariat Permanent. Dans un bref rappel, le Secrétaire Permanent, M. Lazare BANSSE, a brossé la genèse des événements clés au cours de l'année écoulée et cela depuis la Déclaration de Dakar (décembre 2006).

A travers cette déclaration, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats avaient à l'époque dénoncé la non implication effective des structures locales pour l'approvisionnement des programmes financés par les partenaires ; ils ont souligné la nécessité de pérennisation des systèmes nationaux, et du renforcement de leurs capacités et cela pour l'atteinte des objectifs qui leur sont assignés.

Cette déclaration largement diffusée dans les institutions et organisations d'intervention a vite enregistré les résultats escomptés par l'adhésion aux principes énoncés dans la dite déclaration et surtout en connaissance des conséquences subséquentes à la fragmentation du cycle d'approvisionnement.

C'est ainsi que le Secrétariat Permanent, en collaboration avec les Centrales d'Achats membres de l'ACAME, ont entrepris de mettre en place un plan d'actions visant à une meilleure prise en compte du rôle de ces centrales dont :

- ✚ l'élaboration du plan de développement stratégique des Centrales ;
- ✚ l'organisation d'une conférence ACAME – Bailleurs de fonds à Ouagadougou en juin 2007 ;
- ✚ la participation au Forum REMED en novembre 2007 placé sous le thème du Financement des médicaments, au cours duquel une réunion a eu lieu entre une équipe technique d'UNITAID et le Secrétariat Permanent ;
- ✚ la rencontre avec le Président du Fonds Mondial en la personne du Professeur Michel KATATCKINE à Ouagadougou en fin

novembre 2007 à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de lutte contre le VIH / SIDA ;

- ✚ la visite au Président de l'UNITAID, le Ministre Philippe DOUSTE-BLAZY ;
- ✚ la participation à des réunions sous-régionales : Pharmaciens CEDEAO / OOAS ; 2 réunions du Comité de Pilotage du PRSAO.

Toutes ces actions ont permis aux différents partenaires de mieux appréhender les préoccupations des Centrales d'achats. Il a été recommandé d'élaborer des projets de renforcement des capacités en collaboration avec leurs autorités respectives au cours de la soumission des propositions de financement aux PTF, notamment le Fonds Mondial.

Certains Directeurs Généraux ont tenu, au cours de cette séance, à apporter des témoignages sur les résultats enregistrés par leurs centrales respectives grâce au « lobbying » et l'appui de l'ACAME pour l'obtention d'assistance technique, d'appui institutionnel ou d'augmentation de la capacité logistique.

3.3.2. Le point des activités d'UNITAID en Afrique de l'Ouest

Avant de commencer l'examen du document, les participants ont d'abord procédé à un bref exposé sur l'intervention de l'UNITAID dans leurs pays respectifs. Il est ressorti, après ces exposés, que seuls 4 pays sur les 11 présents ont bénéficié à des degrés différents de l'appui UNITAID en matière de médicaments de prise en charge du VIH / SIDA, du Paludisme et de la Tuberculose.

Pour la grande majorité des pays, les activités sont soit à un stade précoce ou même méconnues. Pour cela, beaucoup de représentants ont manifesté leur intérêt à en savoir plus sur les modalités et les procédures d'obtention de l'appui.

Cependant, les pays bénéficiant de l'appui n'ont pas manqué de soulever un certain nombre d'insuffisances dans la mise en œuvre du programme qui sont :

- ✚ le non respect de la réglementation pharmaceutique nationale en vigueur surtout en ce qui concerne l'enregistrement, l'inspection et le contrôle de qualité des produits ;

- ✚ la non prise en compte de certains frais et taxes ;
- ✚ la non adéquation du plan d'approvisionnement au cycle logistique ;
- ✚ la pérennisation du programme (gratuité) contre le subventionnement mis en place par d'autres intervenants.

Toutes ces insuffisances, si elles restent non corrigées, auront pour conséquence la fragilisation des acquis par la mise en place au niveau des pays de systèmes parallèles d'approvisionnement.

En réponse aux questions des participants, le Secrétaire Permanent a procédé à une brève description du programme UNITAID.

Le FIAM–UNITAID (Facilité Internationale d'Accès aux Médicaments) est une initiative de l'ancien Président Français Jacques CHIRAC et consiste à récolter des taxes sur les billets d'avion pour le financement et l'acquisition des produits difficilement accessibles tels que les traitements de deuxième ligne ou les formes pédiatriques.

C'est une initiative innovante en ce sens que la pérennisation des fonds est assurée et elle vient en complémentarité aux autres programmes déjà en place ; et à l'avantage d'accroître l'accès aux traitements de certaines franges de patients. De cinq pays fondateurs, on est passé à 14 adhérents et l'ensemble des fonds collectés est prévu à 4 milliards de francs CFA en 2008.

Cependant, l'UNITAID n'ayant pas de personnel propre, a opté de passer par l'OMS pour la mise en œuvre de sa stratégie et la Fondation CLINTON s'occupe du volet approvisionnement.

Grâce aux différentes missions déjà effectuées par l'ACAME, l'UNITAID a manifesté son intérêt à collaborer avec les Centrales d'Achats nationales et c'est dans ce cadre que le plan stratégique a été élaboré. Ce plan tourne autour d'aspects fondamentaux, nécessaires à la mise en place d'un bon système d'approvisionnement qui puisse servir de socle à la pérennisation non seulement des actions du bailleur, mais également à renforcer les capacités locales déjà existantes.

3.3.3. Examen du document stratégique de collaboration avec UNITAID

Face à cette situation, le Secrétariat Permanent a élaboré un projet de plan stratégique de partenariat avec l'UNITAID.

Les points essentiels de ce document concernent :

- ✚ le maintien de la facilitation et la négociation des prix (Clinton)
- ✚ la dissociation des fonctions de négociation et d'approvisionnement
- ✚ l'adoption d'une approche pays sur l'approvisionnement
- ✚ le lancement d'un projet pilote dans quatre pays membres
- ✚ la mise en place d'une coordination nationale dans chaque pays
- ✚ la responsabilisation de la Centrale sur tout le cycle logistique (approvisionnement, distribution, réapprovisionnement)
- ✚ l'élaboration d'un plan national d'approvisionnement
- ✚ la signature de contrat ou protocole de sous-traitance avec l'UNITAID.

Ce document de collaboration avec UNITAID a été validé par l'ensemble des Directeurs Généraux des Centrales d'Achats représentées. Il a même été décidé que ce plan stratégique servirait de cadre pour la collaboration avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

3.4. PROCEDURES D'ADHESION A L'ACAME

Ce point trouve toute son importance en conformité avec l'esprit d'outil d'intégration ou d'agence panafricaine contenus dans les dispositions statutaires de l'ACAME.

En effet, l'obtention de la subvention UE/PRSAO a élargi le champ d'actions de l'ACAME en incluant des pays non membres d'Afrique de l'Ouest. Pour cette raison, ces pays ont été vivement encouragés à adhérer à l'ACAME qui se veut association régionale et ouverte à toutes les Centrales d'Achats publiques de la région africaine ayant les mêmes missions et les mêmes objectifs sans distinction de leurs statuts : qu'elles soient associations à but

non lucratif, établissements publics ou autres structures rattachées ou ayant des tutelles publiques.

Cette séance a permis de donner d'assez amples explications aux potentiels nouveaux adhérents qui ont été rassurés du caractère dynamique de certaines dispositions contenues dans les textes de l'ACAME et de l'optique de réajustements qui peuvent y être apportés en vue d'une parfaite intégration des nouveaux membres.

3.5. LA GESTION DES APPROVISIONNEMENTS EN ARV : EXPERIENCE DU BURKINA FASO ET DE LA CAMEG

Au cours de cette séance, plusieurs intervenants ont à tour de rôle eu à entretenir l'audience sur divers aspects de la gestion des programmes d'accès aux ARV au Burkina Faso.

C'est ainsi qu'ils ont abordé :

- ✚ l'implication de la CAMEG dans l'approvisionnement des ARV ;
- ✚ l'organisation de la gestion des ARV dans les structures de prise en charge ;
- ✚ l'organisation de la distribution des ARV au niveau national ;
- ✚ les principes de quantification des besoins en ARV.

Après ces exposés, les participants ont eu à débattre largement de certains aspects très techniques et opérationnels, et ceci afin de capitaliser cette expérience très enrichissante de la CAMEG et du Burkina Faso. C'est ainsi qu'ils ont abordé des préoccupations aussi diverses telles que :

- ✚ la gestion prévisionnelle des stocks ;
- ✚ la gestion opérationnelle des co-financements par divers partenaires ;
- ✚ la gestion des ressources humaines et la problématique de la motivation des personnels affectés à la gestion des ARV ;
- ✚ l'adéquation du plan d'achat au plan de distribution ;
- ✚ le suivi post-approvisionnement et la dispensation ;

- la collecte des données de la consommation et la validation des données issues des rapports pour une garantie de leur qualité ;
- l'inclusion des autres produits connexes (consommables, réactifs de dépistage) dans le même système de gestion ;
- l'utilisation des différentes méthodes de quantification et leur niveau d'utilisation.

Il semble que certains outils soient mieux adaptés à certains niveaux qu'à d'autres en partant du niveau de la Centrale d'achats vers le niveau des centres prescripteurs.

En marge de cet atelier, une séance de travail a également réuni le Président du Conseil d'Administration de l'UNITAID, Philippe Douste-Blazy, les Directeurs Généraux et le staff du Secrétariat Permanent de l'ACAME.